

## BIENS DE GUERRE—FORT RAMSAY (P.Q.)

## M. DANIEL:

1. La Corporation des biens de guerre a-t-elle vendu des terrains ou immeubles situés à Fort Ramsay, Gaspé (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui et à quel prix?

## M. McLRAITH:

1. Oui. 67 immeubles et un réservoir à eau, mais pas de terrains.

2. Aux acheteurs suivants et aux prix indiqués:

a) Les immeubles nos 5, 6, 23, 24, 30, 32 et 52 au gouvernement de la province de Québec: Prix: \$6,761.60.

b) Les immeubles nos 3 et 8 au gouvernement de la province de Québec. Prix: \$17,000. Ces immeubles sont destinés à servir sur place. Le terrain est loué à la province, mais le bail prescrit que le gouvernement du Dominion peut réclamer l'usage du terrain en cas de guerre ou de circonstance critique nationale.

c) Les immeubles nos 1, 7, 9, 31, 46 et un réservoir à eau, à douves de bois, au gouvernement de la province de Québec. Prix: \$7,120, aux mêmes conditions que celles énoncées à l'alinéa b) ci-dessus.

d) Cinq immeubles, au ministère fédéral des Travaux public. Prix: \$953.

e) Six immeubles; à la Coopérative d'Électricité de Gaspé-Sud. Prix: \$9,200.

f) Deux immeubles à M. Henri Laforest, propriétaire de l'emplacement. Prix: \$300. Le terrain avait été loué à la couronne; et la vente a servi à régler une partie du bail.

g) L'immeuble n° 56 à M. Raymond Trachy. Prix: \$205.

h) Trente-sept immeubles à MM. Sasseville & Laroche. Prix: \$32,200.

i) Deux immeubles à M. Henri Laforest, of Canada. Prix: \$670.

Nota.—Les immeubles dont il est question aux alinéas 2 a), d), e), g), h) et i) ci-dessus

ont été vendus à condition d'être transporté ailleurs et moyennant l'engagement par l'acheteur de rétablir le terrain à son état primitif.

## CACHETS POSTAUX

## M. HENDERSON:

1. Le ministère des Postes a-t-il demandé des soumissions pour deux millions de cachets postaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de l'adjudicataire?

3. Quel prix a-t-on payé par million de cachets?

## L'hon. M. BERTRAND:

1. Oui.

2. Mayer Sealing Devices, Reg'd, de Montréal.

3. \$2.60 le mille, y compris la taxe de vente, f. à b. ministère des Postes, Ottawa.

## BOÎTES ET CASIERS

## M. BENTLEY:

1. Fabrique-t-on quelque part au Canada les boîtes et casiers servant à l'emballage des œufs?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) où; b) de quoi sont-ils faits?

## L'hon. M. MacKINNON:

1. Oui.

2. a) Brantford (Ont.)

Trenton (Ont.)

Saint-Boniface (Man.)

Victoria (C.-B.)

b) Bois pressé.

Carton.

## L'IMPÔT SUR LE PARI-MUTUEL

## M. MacNAUGHT:

Quelles sommes le gouvernement a-t-il perçues, a) par province, b) chaque année, en taxe sur le pari-mutuel depuis l'entrée en vigueur de cet impôt?

## L'hon. M. McCANN:

## DIVISION DE L'ACCISE

Etat indiquant les sommes que le Gouvernement a perçues a) par province, b) chaque année, en taxe sur le pari mutuel depuis l'entrée en vigueur de cet impôt.

(A)	1941-42	1942-43	1943-44	1944-45	1945-46	1946-47	Totaux
Nouvelle-Ecosse.....	\$ 1,853.40	\$ 4,384.66	\$ 7,271.32	\$ 9,985.00	\$ 15,869.55	\$ 20,286.80	\$ 59,650.73
Ile du Prince-Edouard.....	3,029.90	3,776.70	6,007.00	8,655.50	12,479.90	14,269.10	48,218.10
Nouveau-Brunswick.....	78.20	78.20	279.20	1,430.40	4,407.95	6,180.70	12,376.45
Québec.....	48,590.35	49,902.85	80,405.40	93,442.75	104,856.30	68,510.90	445,708.55
Ontario.....	705,450.76	872,044.62	1,087,860.01	1,171,727.34	1,343,884.29	1,587,652.17	6,768,619.19
Manitoba.....	104,668.30	119,964.80	159,890.45	173,787.55	193,964.30	225,479.65	977,755.05
Saskatchewan.....	21,300.75	19,487.75	22,068.45	30,347.45	36,054.35	41,865.62	171,124.37
Alberta.....	46,017.80	36,394.40	38,422.20	106,277.65	133,485.55	161,277.35	521,874.95
Colombie-Britannique.....	150,896.75	181,297.15	280,341.30	308,440.85	342,966.70	384,689.60	1,648,632.35
Territoire du Yukon.....							
(B)							
Totaux.....	\$1,081,808.01	\$1,287,331.13	\$1,682,545.33	\$1,904,094.49	\$2,187,968.89	\$2,510,211.89	\$10,653,959.74